



Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tel. +41 (0)22 731 59 63
E-mail: contact@cetim.ch
Site Web: www.cetim.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Workshop on promoting and protecting economic, social and cultural rights within the context of addressing inequalities in the recovery from the COVID-19 pandemic
(6-8 février 2023)

Session 5: Strengthening the capacity of OHCHR to operationalize economic, social and cultural rights

Intervention orale du CETIM

Parmi les activités qui pourraient appuyer le Haut-Commissariat aux droits de l'homme dans la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) figurent en priorité la formation des personnes chargées de l'application des politiques publiques. En effet, de nombreux gouvernements, bien souvent par manque de volonté, mais aussi parfois par manque de capacité, ne forment pas le personnel de leur administration, ni de leur appareil judiciaire, pourtant crucial pour la mise en œuvre des DESC.

Il s'agit bien entendu d'une tâche considérable, mais indispensable, qui constitue la première étape dans la mise en œuvre des DESC. Dans cette tâche, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme pourrait soutenir les gouvernements qui sollicitent son aide.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme doit également réfléchir à la mise en place d'un mécanisme de suivi pour la mise en œuvre des recommandations des organes de traités et des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme dans le domaine des DESC qui restent bien souvent inappliquées.

Autre élément important, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme doit être attentif à ne pas tomber dans un piège, comme certaines agences spécialisées de l'ONU qui, par souci budgétaire, sollicitent et reçoivent le soutien financier de la part de sociétés transnationales et institutions financières privées. Cette relation de donateur-bénéficiaire a un impact néfaste sur l'autonomie et les programmes de ces agences, car cela permet à ces donateurs d'avoir une emprise sur les espaces multilatéraux. C'est pourquoi, il est important que les activités du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, de manière générale, soient protégées du trafic d'influence et soient financées par le budget ordinaire de l'ONU.

Pour conclure, nous vous informons que, par ses publications didactiques et des séminaires, le CETIM contribue modestement depuis deux décennies à la formation aux DESC de ses organisations partenaires, de mouvements sociaux, d'étudiants et de stagiaires. Ses publications sont disponibles gratuitement en trois langues sur son site.

Genève, le 8 février 2023